

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

## COLOMBIE-BRITANNIQUE—AIDE FINANCIÈRE DES AFFAIRES INDIENNES À DES ENTREPRISES

## Question n° 68—M. Howard:

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1950, la Direction des affaires indiennes a-t-elle participé financièrement

2. a) Endroit	b) Bande	c) Montant
Port-Hardy	Kwarkewlth	\$ 6,480.99 (route)
Village indien d'Aiyansh	Gitlakdemix	26,938.97 (route)
Réserve de Ste-Marie	Kootenay	5,000.00 (pont)
Rivière Taseko (Vallée Nemaiah)	Vallée Nomaiah	3,500.00 (pont)
Causton	Similkameen	27,464.32 (pont)
Fleuve Fraser (près de Lytton)	Lytton	5,760.00 (traversier)

aux entreprises de voirie, d'aménagement de ponts ou de services de traversiers relevant du gouvernement provincial, en Colombie-Britannique?

2. S'il en est ainsi, dans chaque cas, a) à quels endroits a-t-on effectué ces travaux, b) quelles étaient la ou les bandes en cause, et c) quel était le montant de cette participation financière?

## Réponse de l'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):

1. Oui.

## AMÉNAGEMENT D'ÉGOUT, COMTÉ DE LAVIOLETTE (P.Q.)

## Question n° 91—M. Argue:

1. En 1959, le ministère de la Défense nationale a-t-il participé de quelque façon à l'aménagement d'un égout sous les rues Principale et Saint-André dans la municipalité de Parent, comté de Laviolette (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison et dans quelle mesure?

3. A-t-on formulé des plaintes au sujet de la construction de cet égout?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle en est la nature et quelles mesures ont été prises à cet égard?

## Réponse de l'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale):

1 et 2. Non. Cependant, en 1959, le ministère de la Défense nationale a contribué aux frais de pavage d'environ un mille de la route principale à travers le village de Parent. Pour effectuer ce travail, il a fallu relever plusieurs bouches d'accès aux égouts existants.

3. Non.

4. Non pertinent.

## L'AÉROPORT DE MATANE (P.Q.)

## Question n° 95—M. Bourget:

1. Le ministère des Transports se propose-t-il d'exécuter des travaux à l'aéroport de Matane?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) ces travaux seront-ils exécutés au cours de l'année financière 1961-1962, b) quels travaux seront exécutés et quel en sera le coût?

## Réponse de l'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):

1. Non.

2. a) et b): Non pertinent.

## LE VACCIN POLIOMYÉLITIQUE SABIN ADMINISTRÉ PAR LA BOUCHE

## Question n° 100—L'hon. M. Martin:

1. Quels progrès le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il accomplis relativement aux épreuves portant sur le vaccin poliomyélitique Sabin administré par la bouche?

2. Le ministère fait-il actuellement des analyses ou des recherches au sujet de ce vaccin?

3. Songe-t-on à lancer bientôt ce vaccin sur le marché pour utilisation générale?

## Réponse de l'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social aide à la mise au point du vaccin poliomyélitique administré par la bouche, au Canada, par l'entremise du Comité consultatif technique national des vaccins poliomyélitiques administrés par la bouche, de la Direction des aliments et drogues, du laboratoire d'hygiène, de la Division d'épidémiologie, et au moyen de fonds obtenus sous le régime des subventions nationales à l'hygiène. L'an dernier, quelques études sur l'utilisation du vaccin poliomyélitique de fabrication canadienne ont été effectuées au Canada, et le Comité consultatif technique national a recommandé des démonstrations plus nombreuses de l'utilisation de ce produit pour la période en cours.

2. Oui. Des analyses de laboratoire sur le vaccin sont en cours au laboratoire d'hygiène.

3. Non. L'autorisation nécessaire à l'utilisation du vaccin dépendra du progrès et des résultats des démonstrations, et il est peu